

À propos de la masse

Ce n'est qu'en 1937, année du couronnement du roi George VI, que la province du Nouveau-Brunswick a reçu sa masse. Le Parlement à Ottawa et sept autres assemblées législatives provinciales avaient la leur depuis longtemps.

Le 15 février 1937, le lieutenant-gouverneur, Murray MacLaren, a écrit au premier ministre A.A. Dysart qu'il aurait l'honneur de présenter une masse à l'Assemblée législative. Selon les rapports synoptiques, le premier ministre a accepté le cadeau le 18 février 1937 dans la Chambre de l'Assemblée législative après la présentation du discours du Trône par le lieutenant-gouverneur. Le premier ministre avait initialement suggéré que la masse précède Son Honneur jusqu'à la Chambre d'Assemblée; cependant, Son Honneur étant trop modeste a préféré que le cadeau soit présenté en son absence, après le discours.

Fabriquée en argent fin par la Goldsmiths and Silversmiths Co., Ltd. de Londres, en Angleterre, la masse comporte plusieurs symboles et ornements : les armoiries royales sur le coussin de la couronne, les armoiries de la province du Nouveau-Brunswick d'un côté de la tête de la masse et le premier Grand Sceau de la province de l'autre, le monogramme royal GVIR sur les deux côtés de la tête ainsi que des violettes cuculées (l'emblème floral de la province), une épinette rouge (le principal produit de la province) et des feuilles d'érable (marquant le lien entre la province et le Dominion du Canada) sur la hampe.

Kenda Clark-Gorey
Bibliothécaire parlementaire, Assemblée
législative du Nouveau-Brunswick

